**Déclaration d’accessibilité**

La Fondation Registre du Cancer s’engage à rendre ce site accessible, conformément à la [Loi du 19 juillet 2018 relative à l’accessibilité des site internet et des applications mobiles des organismes du](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&pub_date=2018-09-03&caller=summary&numac=2018040577) secteur publique, pour mettre en œuvre la [directive (UE) 2016/2102](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32016L2102)  du Parlement Européen et du Conseil.

Cette déclaration d’accessibilité s’applique au site web :  <https://kankerregister.org/>

**Niveau de conformité à la norme accessibilité**

Au moment de la vérification, ce site web ne respecte pas les [directives sur l’accessibilité du contenu web 2.1 niveau AA](https://www.w3.org/TR/WCAG21/). En d'autres termes, il n'est pas conforme à la norme accessibilité.

Un nouveau site internet sera opérationnel à partir de novembre 2023, et la Fondation Registre du Cancer s’efforcera de rendre tous les éléments du nouveau site web accessibles.

**Préparation de votre déclaration**

Un audit externe sur l’accessibilité a été réalisé. Cet audit a consisté en une analyse approfondie. Vous pouvez consulter le rapport ici : <https://scan.accessibility.belgium.be/nl/report/2023/kankerregister.org>

**Charge disproportionnée**

La conformité aux exigences en matière d’accessibilité peut être abandonnée en vertu d’[article 6 de la Loi du 19 Juillet](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&pub_date=2018-09-03&caller=summary&numac=2018040577) car les mesures nécessaires pour se conformer à ces exigences constituent une charge disproportionnée, étant donné que le site internet actuel sera remplacé par un nouveau site web en novembre 2023. La Fondation Registre du Cancer prendra les mesures nécessaires à la mise en conformité à partir de ce moment.

**Limitations**

* **Alternatives textuelles** :
Aucun titre de lien décrivant la fonction du lien pour un élément d’ancrage, aucune utilisation de l’attribut alt sur l’élément img et aucune combinaison d’image et de titre de lien pour la même source dans un seul lien.
* **Adaptabilité :**

Pas d’utilisation de h1-h6 pour identifier les titres de section et échec des critères de réussite 1.3.1 en 4.1.

* **Contraste :**Les contrastes ne sont pas assez forts.
* **Clavier :**Impossible d’accepter les cookies via le clavier, et la colonne de droite n’est pas accessible via le clavier.
* **Navigabilité :**Il n’y a aucun lien en haut de chaque page pour accéder directement au contenu principal, au début d’un bloc de contenu répété pour accéder à la fin de ce bloc, et en haut de la page pour accéder à chacune des zones de contenu.
* **Lisibilité :**Aucune utilisation d’attributs de langue dans l’élément html.
* **Compatibilité :**

L’échec du critère de réussite 4.1.1 concernant la duplication des valeurs de type ID et aucune utilisation d’éléments de formulaire et de liens.

**Alternatives**

La Fondation Registre du Cancer est disponible pendant les heures de bureau au 02/250.10.10.

Un membre de personnel peut fournir oralement toutes les informations disponibles sur le site web.

**Commentaires et coordonnées**

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant l’accessibilité de notre site web, vous pouvez nous contacter à l’adresse suivante :

**Fondation Registre du Cancer**

Rue Royale 215 BP 7
1210 Bruxelles
Tel: 02/250.10.10
Fax: 02/250.10.11
info@registreducancer.org

Si les coordonnées ci-dessus ne vous permettent pas d'obtenir une réponse à vos questions ou commentaires, ou si elles ne vous fournissent pas une réponse adéquate, vous pouvez contacter le Médiateur fédéral :

Rue de Louvain 48 boîte 6
1000 Bruxelles
contact@médiateurfédéral.be
[Site web Médiateur fédéral](https://www.federaalombudsman.be/fr/accueil)

**Rédaction de cette déclaration d’accessibilité**

Cette déclaration a été rédigée le 13/09/2023.

La dernière révision de la déclaration a eu lieu le 29/09/2023.